

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2023/003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

**SEANCE DU 22 FEVRIER 2023**

**DELIBERATION  
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	7
VOTES POUR	7
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LE FAOU Michel - DEVINE Marc - LIENS Charles

Excusée : PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : OLIVIER Denis – Jean Pierre CAPELLO - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** AFFECTATION DES RESULTATS 2022

=====

**LE SYNDICAT :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation.

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de **554 387,59 euros**.

**RECONNAIT**

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation de l'excédent reporté, section de fonctionnement :

**002 : excédent en section de fonctionnement : 186 242,01 euros**

Affectation de l'excédent à la section d'investissement :

**001 : excédent en section d'investissement : 368 145,58 euros**

**OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT :** la commission syndicale approuve la proposition d'affectation des résultats 2022, du Président, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Affiché le

ID : 084-298401712-20230222-2023\_003-DE

ASCO CANAL DE CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84 300 LES TAILLADES